

# INSCRIPTION VIDE-GRENIER

## DIMANCHE 12 AVRIL 2026 - PARC DE MORPIENAS - PLACE JULES FERRY- PANAZOL

(POSSIBILITE DE VOUS INSCRIRE A PARTIR DU 01/02/26 ET JUSQU'AU  
22/03/2026) (dans la limite des emplacements disponibles)  
(METIERS DE BOUCHE S'ABSTENIR)

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom .....  
demande l'autorisation d'exercer l'activité d'exposant le 12 avril 2026 ayant pris connaissance du règlement. (VOIR VERSO)

Adresse : .....

CP ..... Ville .....

Tél. ..... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité (ou passeport ou titre de séjour) joindre une photocopie recto-verso  
N°.....

Délivrée le ..... par .....

**La demande ne sera traitée que si le dossier est complet. Pensez bien à signer et à joindre la copie de votre pièce d'identité RECO/VERSO**

**Les participants seront installés sur des stands de 5ml, 10ml, 15ml (multiple de 5)...**

**Vous ne pouvez donc pas prendre 6ml, 7ml, 8ml....**

Nombre de mètres linéaires souhaités (veuillez cocher la case) :

5ML - 15 €	10ML - 30 €	15ML - 45 €	20ML - 60 €	25ML - 75 €	30ML - 90 €
------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Cadre réservé à l'organisation

Date traitement

 N°

soit 3€ le mètre linéaire TOTAL.....€

Je déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321 du code pénal)

Paiement:

Espèce :

Chèque :

Banque :

N° de formule

**Joindre le règlement par chèque libellé à l'ordre de :  
Amicale de Morpiénas. Joindre également une photocopie lisible de la pièce d'identité recto-verso**

BULLETIN A RENVOYER A : CARINE LAMOME VIDE-GRENIERS  
11 RUE DU MARECHAL JUIN 87350 PANAZOL

**Tournez la page svp →**

# TRES IMPORTANT

Pour nous aider à vous placer :

**STATIONNEMENT** sur emplacement : une voiture par 5 ml et 1 fourgon par 10 ml. Merci de préciser le type de véhicule :

(Voiture ou fourgon) ..... si pas respecté l'entrée sera refusée. Respectez la délimitation de votre emplacement et ne pas déborder sur celui du voisin.

## NE RIEN LAISSE SUR PLACE

### Arrivée des exposants de 6h30 à 8h45 (ouverture public)

Possibilité de restauration sur place

**Attention : La semaine avant le vide-grenier vous recevrez un courrier avec le N° de votre emplacement ainsi que des renseignements utiles.**

#### Règlement :

- 1) Les exposants sont soumis aux obligations définies par arrêté préfectoral et à la réglementation en vigueur.
- 2) Les emplacements sont attribués chronologiquement lors des inscriptions. Seul l'organisateur peut procéder à une modification.
- 3) Les objets présentés sur le stand sont sous la seule responsabilité du propriétaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de vols, pertes, casses ou toutes autres détériorations. L'exposant doit se conformer à la législation en vigueur en matière de produits dangereux, de denrées et d'animaux... l'organisateur se dégage de toute responsabilité.
- 4) Les exposants sont accueillis à partir de 6h30. Les emplacements non occupés à partir de 8h45 seront considérés comme vacants et disponibles.
- 5) Aucun objet ne devra être abandonné sur les emplacements ou sur le site au terme de cette journée.
- 6) L'exposant se doit de présenter les pièces et justificatifs mentionnés sur le bulletin d'inscription aux autorités compétentes.
- 7) Une fois les inscriptions traitées, il n'y aura pas de remboursement possible sauf cas particuliers et isolés après décision de l'organisateur. L'annulation pour mauvaise météo n'est pas un motif de remboursement.
- 8) Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- 9) L'inscription implique l'acceptation de ces règles.

**PENSEZ A FAIRE UNE PHOTOCOPIE OU UNE PHOTO DE CES INFORMATIONS**

**Signature OBLIGATOIRE** précédé de la mention lu et approuvé



15 rue Ferdinand Buisson 87350  
Panazol  
[morpienazol@orange.fr](mailto:morpienazol@orange.fr)  
07 84 30 86 27